



Succès de l'introduction en bourse de Poulailлон sur Alternext à Paris

- **Offre intégralement souscrite représentant une levée de fonds de 6,14 M€**
 - **Prix fixé à 5,10 € par action**

Wittelsheim (Mulhouse), le 27 novembre 2015 – POULLAILLON, groupe familial de boulangerie et de restauration rapide, annonce aujourd'hui le succès de son introduction en bourse sur Alternext à Paris.

Le prix de l'offre est fixé à 5,10 euros par action répartis en 1,00 euro de nominal et 4,10 euros de prime d'émission. Au total, le nombre d'actions nouvelles émises dans le cadre de l'Offre globale s'établit à 1 204 819 permettant la réalisation d'une augmentation de capital d'environ 6,14 M€ (prime d'émission incluse).

L'offre initiale représentant 1 204 819 d'actions a été intégralement souscrite. Les actions nouvelles offertes seront allouées de la manière suivante :

- Placement global : 640 169 actions allouées (soit environ 3,26 M€ et 53,13 % du nombre total des actions émises) ;
- Offre à Prix Ouvert : 564 650 actions allouées (soit environ 2,88 M€ et 46,87 % du nombre total des actions émises), les ordres A1 et A2 étant servis à 100 %.

Sur la base d'un total de 5 111 119 actions à admettre aux négociations et d'une valeur de 5,10 euros par action, la capitalisation boursière totale de Poulailлон ressort à environ 26 M€.

Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global interviendra le 1^{er} décembre 2015. Les actions seront admises à la négociation sur le marché Alternext d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0013015583 et le mnémonique ALPOU.

La société n'a pas exercé la clause d'extension et un contrat de liquidité avec Invest Securities sera mis en œuvre dès l'ouverture des négociations le 2 décembre 2015.

Paul Poulailлон, Président Fondateur du Groupe Poulailлон commente « *Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui le succès de notre introduction en bourse sur Alternext à Paris, étape majeure pour la poursuite du développement de notre Groupe. Je m'associe à Fabien et Magali, mes enfants, et tout le personnel du Groupe pour remercier les nouveaux actionnaires qui nous font confiance et que nous sommes ravis d'accueillir à nos côtés.* »

Fabien et Magali Poulailлон, Directeur Général et Directeur Général Délégué ajoutent, « *Nous poursuivons notre croissance après le succès du lancement de notre nouveau concept Moricette® de Lyon Part-Dieu le 30 octobre dernier et l'ouverture d'un atelier de cuisson à Beauvais, 5^{ème} franchise du Groupe, le 25 novembre. Cette introduction en bourse va nous permettre de continuer à accélérer l'implantation de nos points de vente dans toute la France, accroître notre portefeuille de clients Grands Comptes et nous diversifier dans l'industrie de l'eau minérale.* »

Objectifs de la levée de fonds

L'émission des Actions Nouvelles est notamment destinée à fournir au Groupe des moyens supplémentaires pour financer son programme d'investissements à horizon 2018, et plus particulièrement :

- Le développement du réseau de points de ventes boulangeries et ateliers de cuisson ;
- L'accompagnement de la croissance de la vente aux clients grands comptes ; et
- La diversification vers l'eau minérale.

Calendrier de l'opération – prochaines échéances

1 ^{er} décembre 2015	Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPO et du Placement Global Constatation de l'augmentation de capital par le conseil d'administration
2 décembre 2015	Début des négociations des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris

Codes d'identification des titres Poulaillon

- Libellé : Poulaillon
- Code ISIN : FR0013015583
- Mnémonique : ALPOU
- Compartiment : Alternext
- Secteur d'activité : 3577 – Produits alimentaires (classification ICB)

Intermédiaires financiers

Invest Securities
Corporate Finance

Conseil

Invest Securities
Société de Bourse

Chef de File et Teneur de Livre

 **Industrie, Bourse, International**

Conseil et Listing Sponsor

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 15-555 en date du 3 novembre 2015 ainsi que la note complémentaire au prospectus visée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 15-589 en date du 18 novembre 2015 sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de la société Poulaillon (ZAE Heiden Est - 8, rue du Luxembourg – 68310 WITTELSHEIM) ainsi que sur les sites Internet de la société (www.poulaillon-corp.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base et au chapitre 2 de la note d'opération avant de prendre toute décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe. Par ailleurs, d'autres risques et incertitudes non connus de la Société à la date du Prospectus ou qu'elle juge aujourd'hui non significatifs pourraient exister et survenir et également perturber ou avoir un effet défavorable sur les activités, la situation financière, les résultats, les perspectives du Groupe ou le cours des actions de la Société.

2 sur 4

Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

A propos de Poulaillon

Fort d'un savoir-faire de plus de 40 ans et d'une assise solide dans l'Est de la France, Poulaillon est aujourd'hui un groupe familial intégré de boulangerie et de restauration rapide. Depuis la création de la Moricette® en 1973, la maison Poulaillon ne cesse d'innover en proposant une large gamme de produits commercialisés à ses 36 points de vente et auprès de ses clients Grands Comptes notamment de la grande distribution. Les produits sont élaborés avec soin dans le respect des traditions. Plus de 500 collaborateurs contribuent chaque jour au succès du groupe qui a réalisé 45,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2014 et devrait atteindre 54 millions d'euros de chiffre d'affaires pour l'exercice 2015, clos le 30 septembre 2015.

Pour plus d'informations : www.poulaillon.fr

Contacts

Poulaillon

Thierry Mysliwec
Directeur Administratif et Financier

Tél. : +33 (0)3 89 33 89 89
investisseurs@poulaillon.fr

NewCap

Emmanuel Huynh / Valentine Brouchet
Relations Investisseurs

Nicolas Merigeau
Relations Presse

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94
poulaillon@newcap.eu

Avertissement

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société POULAILLON dans un quelconque pays. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

En particulier :

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières de POULAILLON aux États-Unis. Les actions, ou toute autre valeur mobilière, de POULAILLON ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de POULAILLON n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, et POULAILLON n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux États-Unis.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des États membres de l'Espace économique européen) (la « **Directive Prospectus** »).

S'agissant des États membres de l'Espace économique européen ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué nécessitant la publication par POULAILLON d'un prospectus dans un État membre autre que la France. En conséquence, les actions de POULAILLON ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet État membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet État membre.

S'agissant du Royaume-Uni, le présent communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements (« investment professionals ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « **Financial Promotion Order** »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« *high net worth companies, unincorporated associations etc.* ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « **Personnes Habilitées** »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Tout investissement ou activité d'investissement auxquels le présent document se rapporte est accessible uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé(e) que par les Personnes Habilitées.

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives. Aucune garantie n'est donnée sur la réalisation de ces déclarations prospectives, qui comportent des risques incluant, notamment, ceux décrits dans le document de base enregistré auprès de l'AMF sous le numéro I.15-067 en date du 17 septembre 2015 et qui dépendent de l'évolution des conditions économiques, des marchés financiers et du secteur dans lequel POULAILLON opère.